

1ERE PARTIE

Analyse méthodique d'un corpus d'œuvres
et réflexion sur certains aspects de la création artistique

► SUJET

- > Un corpus de 3 à 5 œuvres (une partie est issue des questions limitatives de terminale)
- > Une consigne

► PROGRAMME

- > Questionnements plasticiens
- > Questionnements artistiques interdisciplinaires

► CANDIDAT

- > Connaissances
- > Compétences
- > Expériences sensibles

Obligatoire

Conseillé

Ce qui est demandé :

12 pts

Une réflexion argumentée portant sur un aspect de la création artistique, induit par un corpus d'œuvres et une consigne.

> Développer une analyse méthodique et étayer sa réflexion à partir des caractéristiques des œuvres reproduites (plastiques, techniques, procédurales, iconiques, sémantiques, symboliques, etc.) qui peuvent constituer des points d'appui.

> Enrichir la réflexion par d'autres références de son choix, prises dans le champ des arts plastiques, précises et situées dans l'espace et le temps.

> Solliciter d'autres domaines artistiques et culturels.
> Compléter avec des croquis, schémas, collages, décalques d'éléments prélevés sur les documents (sauf indications contraires)

2EME PARTIE

TERMINALE
SPÉCIALITÉ

SUJET A

Commentaire critique
d'un document sur l'art

AU CHOIX

08 pts

SUJET B

Note d'intention
pour un projet d'exposition

► SUJET

- > Une consigne +
- > Un document relatif à l'art (textuel, visuel ou combinant les deux aspects)

► PROGRAMME

- > Questionnements artistiques transversaux

► CANDIDAT

- > Connaissances
- > Compétences
- > Expériences sensibles

► SUJET

- > Une consigne +
- > Une des œuvres du corpus de la 1ère partie (au choix du candidat)

► PROGRAMME

- > Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique

Le candidat rédige un commentaire critique d'une à deux pages à partir d'un document relatif à l'art et accompagné d'une consigne.

Le candidat développe un propos personnel, argumenté et étayé afin d'attester d'un recul critique.

À partir d'une consigne, le candidat choisit une œuvre parmi le corpus de la première partie de l'épreuve et il présente ses intentions pour l'exposition de cette œuvre et justifie les modalités envisagées.

La rédaction, d'une à deux pages, est **obligatoirement accompagnée de quelques schémas et croquis.**